La République du Centre, 7 juillet 2023

COUR D'APPEL ■ Le manque d'effectifs soulevé au Sénat

Le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur (PS), a interpellé le garde des Sceaux, mardi, lors de la séance publique, sur le manque d'effectifs de magistrats et de greffiers à la cour d'appel d'Orléans. Les juridictions relevant de la cour d'appel d'Orléans seraient les moins bien dotées de France en personnels, eu égard à sa population et à leur activité, selon un rapport des états généraux de la Justice. Jean-Pierre Sueur a interrogé le ministre de la Justice sur les dispositions prévues et dans quels délais. Isabelle Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a indiqué, au nom d'Éric Dupont-Moretti, que « pour l'ensemble du ressort de la cour d'appel d'Orléans, nous n'aurons plus que cinq postes vacants au 1er septembre 2023, contre 8 au 1er septembre 2022, pour un effectif total de 159 magistrats. (...) D'ici 2027, l'ensemble des juridictions françaises auront été renforcées de manière considérable. » ■

Phoca PDF